Réinitialisation du mot de passe (manuellement)*

Guide concernant les organismes demandeurs et receveurs (GCOD GCOR)

Les fonctionnalités décrites dans ce guide sont accessibles aux personnes administratrices locales (AL)** utilisateur avec accès d'administrateur local **seulement

Sommaire

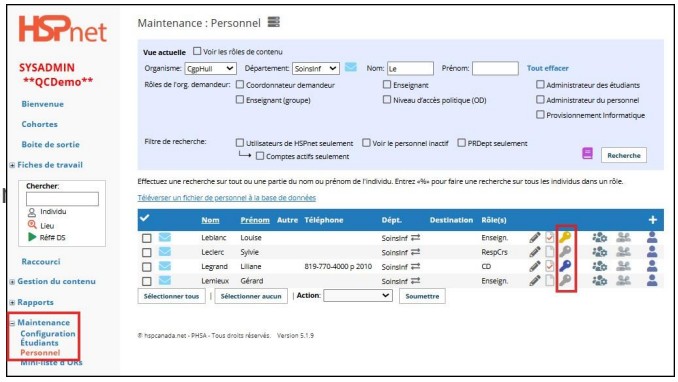
Si une personne utilisatrice ne reçoit pas le courriel automatisé contenant son mot de passe, les personnes administratrices locales (**AL**) utilisateur avec accès d'administrateur local HSPnet (CR et CD) peuvent procéder à une réinitialisation manuelle; les **CD (AL)** peuvent également effectuer une réinitialisation manuelle du mot de passe pour les étudiant.e.s.

Dans le cas d'une réinitialisation automatique, le système génère aléatoirement un mot de passe temporaire. Dans le cas d'une réinitialisation manuelle, l'**AL** doit créer un mot de passe qui respecte les exigences de sécurité applicables. L'avantage de créer soi-même ce mot de passe est que vous pouvez le communiquer par téléphone, par SMS ou par tout autre moyen que les serveurs automatisés.

Pour réinitialiser le mot de passe

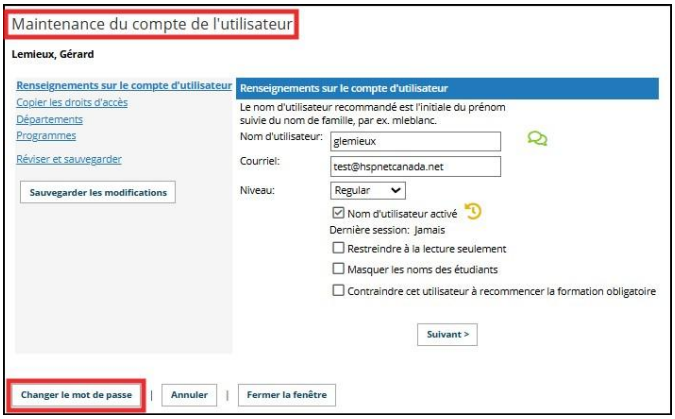
À partir de la liste des utilisateurs (Personnel ou Étudiant.e.s) sélectionnez la personne qui doit avoir un nouveau mot de passe.

Cliquez sur la clé au bout de son nom
compte créé - (en attente d'achèvement de l'orientation
utilisateur actif - droits d'accès réguliers
utilisateur avec accès d'administrateur local



Cliquez sur l'image pour l'agrandir

Dans la fenêtre contextuelle **Maintenance du compte de l'utilisateur**, cliquez sur **Changer le mot de passe**.



Saisissez un mot de passe temporaire

Le mot de passe doit comporter au moins 12 caractères.

Il doit contenir des lettres majuscules et minuscules, des chiffres ET des symboles (par ex. HSPnet97345! ou Automne2026!).

- Saisissez le mot de passe temporaire une deuxième fois pour le confirmer.
- Cliquez sur sauvegarder pour enregistrer.
- Cliquez sur le bouton **Fermer la fenêtre**.

Un courriel automatisé sera envoyé à la personne utilisatrice, mais comme vous avez créé le mot de passe, vous pouvez lui communiquer directement (par téléphone ou par un autre moyen) en veillant à respecter les bonnes pratiques de confidentialité.



V.A. : [Password Reset - Manually - (for Local Administrators)]

Révision #2
Créé 2026-05-12 20:13:53 UTC par Louise Leblanc
Mis à jour 2026-05-12 20:14:46 UTC par Louise Leblanc